



Couple femme en conflit avec geniteur

Par **Eliottiti**, le **16/11/2015** à **08:46**

Bonjour ma compagne et moi sommes en couple depuis 19 ans, pacsee depuis 7ans. Nous avons un fils c ma compagne qui l'a mis au monde. Nous avons fait appel à un ami pour le concevoir. Il a reconnu l enfant. il voit son fils régulièrement mais ne verse aucune pension alimentaire. Il commence a nous menacer de voir le juge . Il veut le prendre quand il en a envie. Il est incapable de planifier quoi que ce soit, décide a la dernière minute.

En tant que parent sans droit, que puis je faire?

Il est pour moi question uniquement du bien être de mon fils.

Merci

Christine

Par **janus2fr**, le **16/11/2015** à **09:38**

Bonjour,

Le père peut saisir le JAF pour obtenir un jugement mettant les choses au clair, droit de garde, pension, etc.

Par **Jibi7**, le **16/11/2015** à **10:08**

bonjour Eliotti

renseignez vous pour savoir s'il ne vous est pas possible de faire une adoption simple .

Et considérez aussi les aménagements qui ont été faits pour les beaux parents (des familles recomposées)

Et savoir quelles conséquences et différences si vous passiez du pacs au mariage!